

2017-11 (19 octobre 2017)

## **AIDES FAMILIAUX RÉSIDANTS – UNE POSSIBILITÉ EN MATIÈRE DE CONTINUUM DE LOGEMENT**

**ATTENDU QUE** 23 000 aînés libéraux inscrits ont identifié le besoin d'un CONTINUUM de choix de logements abordables, qui va des services de soins à domicile élargis aux établissements de soins pour les personnes souffrant de démence, et passe par une meilleure formation du personnel.

**ATTENDU QUE** 83 % des aînés sondés préfèrent demeurer chez eux moyennant de l'aide et que 91 % préfèrent vivre de façon autonome aussi longtemps que possible.

**ATTENDU QUE** l'Association médicale canadienne prévoit que d'ici 2026, 2,4 millions de Canadiennes et de Canadiens auront, dans une mesure ou une autre, besoin de soins continus, ce qui représente une augmentation de 71 % par rapport à 2011 et est le signe avant-coureur d'une crise imminente dans le système de soins de santé.

**ATTENDU QUE** la prévention et les interventions en matière de soins chroniques, qui font partie intégrante des soins de santé à apporter à une population vieillissante, sont dispensées d'une façon efficace et rentable au domicile.

**ATTENDU QUE** plus de 20 % des lits de soins actifs sont occupés par des aînés en attente d'un transfert vers d'autres types d'établissements où ils pourraient recevoir des soins plus adéquats et moins coûteux.

**ATTENDU QUE**, pendant des décennies, le recrutement à l'étranger d'aides familiaux résidents répondait à la pénurie de main-d'œuvre jusqu'à ce qu'en 2014, le programme soit placé sous l'égide du Programme des travailleurs étrangers temporaires, ce qui a donné lieu à des politiques qui entravent la rapidité des interventions, pourtant nécessaire en termes de soins à prodiguer aux aînés et aux handicapés.

**IL EST RÉSOLU QUE** le Parti libéral enjointe le gouvernement de demander au ministère de la Santé de gérer le volet des soins aux aînés et aux personnes handicapées du Programme des aides familiaux résidents en tant que possibilité en matière de continuum de soins à domicile, ce qui constituerait, en fin de compte, une solution efficace et rentable tenant également compte des préférences de la clientèle.

**IL EST EN OUTRE RÉSOLU QUE** le Parti libéral enjointe le gouvernement d'accélérer le traitement des demandes, le placement et les contrats des aides familiaux résidents étrangers de façon à répondre aux besoins urgents de la clientèle en rationalisant les études d'impact sur

le marché du travail (et en autorisant une relation contractuelle directe entre le client et son aidant.

**Groupe de travail national sur les politiques de la CAL  
chargé d'étudier les questions liées aux aides familiaux résidents**

Personne-ressource: [Judyandjimberg@hotmail.com](mailto:Judyandjimberg@hotmail.com)

Référence : Document de référence de la CAL intitulé « [Aides familiaux résidents – Une possibilité en matière de continuum de logement](#) » (Oct. 2017)